

Service minimum d'accueil dans les écoles

En raison du mouvement social annoncé pour le **jeudi 23 septembre**, et conformément à la loi de 2008, la Ville de Montluçon met en place un service minimum d'accueil à l'**école maternelle Paul-Lafargue** dont le pourcentage de grévistes est égal ou supérieur à 25%.

L'accueil sera assuré par du personnel municipal intervenant habituellement auprès des enfants.

Les centre d'accueil et restaurant scolaire fonctionneront normalement.

Votre contact

Service Communication

04 70 02 55 53

communication@mairie-montlucon.fr